

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 DECEMBRE 2016 (20 HEURES)

SEANCE ORDINAIRE

CONVOCATION : 1 décembre 2016

PRESENTS : MM. PERIER Claude LECONTE Marie-France, SAUVEY Jean, BUFFARD Christine, LEREBOURG Elisabeth, FERRAND Marie-Pierre, LEGER Jean-Luc, LEVILLAIN Isabelle, LE BEC Arnaud.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT(S) EXCUSE(S): GALMEL Isabelle (pouvoir à Monsieur Claude PERIER), ROUCHERE Anne-Marie (pouvoir à Madame Marie-Pierre FERRAND), ROTT Yannick (pouvoir à Madame Christine BUFFARD).

ABSENT(S) : MM. JARDIN Rodolphe, OGER Benoît.

Madame Christine BUFFARD a été élu(e) secrétaire conformément à l'article L 2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avoir demandé aux conseillers s'ils avaient des remarques à formuler, le compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

RENOVATION BATIMENT MAIRIE SALLE POLYVALENTE DELIBERATION POUR EMPRUNT

DEL 2016/044 - Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire à propos de l'offre de prêt pour un montant de 150000 euros sur 20 ans pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente et de la mairie, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal APPROUVE le choix de la Caisse d'Epargne au taux de 1,51% en 1 (Groupama en 2 Crédit agricole en 3 et Banque Postale en 4).

DEL 2016/044 bis - Pour le prêt relais FCTVA, après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal APPROUVE le choix de la Caisse d'Epargne au taux fixe de 1% en 1 (Groupama en 2)

S'ensuit une discussion au sujet des taux de TVA. Pour le prêt de 150000 euro la demande de prêt est immédiate. Le remboursement de ce prêt court sur 20 ans. Pour le prêt relais FCTVA, sur les conseils de Mme Perrot Lambert, Trésor Public, la demande de prêt aura lieu en janvier 2017 au démarrage des travaux.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, DESIGNATION D'UN DELEGUE EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR MICHEL LE TYNEVEZ

DEL 2016/045 - Pour remplacer Mr Le Tynevez à la CAO, Mr le Maire fait la proposition suivante : Mr Jean Sauvey remplace Mr Le Tynevez en tant que titulaire de la commission d'appel d'offres, Mme Leconte remplace Mr Sauvey en tant que vice présidente (représentant le Maire en cas d'empêchement de celui-ci) Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition.

ASSOCIATION BOUGE TA BLOUETTE DEMANDE DE SUBVENTION POUR SPECTACLE

Mr le Maire fait lecture du courrier de l'association Bouge ta Blouette faisant part d'une demande de subvention de 500 euro. Un débat s'engage entre les élus. Un rappel sur les subventions accordées aux associations de la commune est fait. La situation étant inédite puisque deux associations demandent une subvention pour organiser une manifestation pour les enfants à Noël, il est proposé de diviser la subvention de 500 euro en deux et d'accorder à chaque association 250 euro.

Pour l'année prochaine, le conseil municipal propose d'étudier les demandes de subventions avant le budget soit en mars/avril en s'appuyant sur un document prévisionnel. Le débat se poursuit sur le financement des activités par la commune et la nécessité de revoir l'attribution des subventions. Le conseil invite les deux associations à dialoguer dans le but de proposer un calendrier harmonisé.

Le conseil approuve à la majorité et 1 abstention la proposition de verser 250 euro à Bouge ta Blouette et 250 euro à l'association Saint Jouvin. **DEL 2016/046**

QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire fait part du compte-rendu de la CLECT transmis par Mme Anne-Marie Rouchère.

Effectifs du RPI : Mr le Maire fait part de la rencontre avec Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale le 8/12/16 à 16h avec les trois maires du RPI. Le Maire fait lecture du courrier qui a été remis à Mme l'inspectrice au cours de cette rencontre afin de faire valoir la position des maires concernant les effectifs à la rentrée 2017.

Information sur le déménagement de la mairie

Mr le Maire salue le travail effectué par le personnel communal et indique qu'un panier gourmand leur sera remis vendredi 9/12/16 à la mairie.

Illuminations de Noël : plusieurs personnes font remarquer que le bourg est triste sans illuminations, Mr le Maire indique que plusieurs personnes se sont portées volontaires pour venir mettre des illuminations.

Des chiens en divagation ont été signalés ainsi qu'un nid de frelons asiatiques sur la voie verte. Mr le Maire en informera les services du Conseil Départemental.

Prochaine réunion de conseil, le vendredi 23 décembre 2016 à 20 heures30.

Séance levée à 22 heures15

Signent au registre MM. :

PERIER Claude

LECONTE Marie-France

SAUVEY Jean

LEVILLA IN Isabelle

BUFFARD Christine

FERRAND Marie-Pierre

LE BEC Arnaud

LEREBOURG Elisabeth

LEGER Jean-Luc